

Accords fiscaux—Loi

l'on applique les dispositions prévues dans ce projet de loi? Je ne crois pas que cette politique soit de bon augure.

Si nous voulons mettre en valeur et exprimer notre culture et notre identité canadiennes, il nous faut donner à nos étudiants une formation beaucoup plus poussée. A mesure que nous nous orientons vers le commerce bilatéral et le libre-échange, il est crucial que nous, Canadiens, apprenions à nous connaître et à nous affirmer par l'image, la parole et l'écriture. Nous devons mettre beaucoup l'accent sur l'enseignement postsecondaire, car nous sommes envahis par la télévision, les livres, les émissions et la publicité américaines. Si nous ne voulons pas devenir le cinquante et unième État des États-Unis, nous devons investir dans l'enseignement postsecondaire et former des enseignants, des éducateurs, des artistes, des écrivains et des cinéastes qui sachent exprimer ce qui est caractéristique des Canadiens. Nous devons transmettre notre patrimoine et notre culture avec beaucoup de fierté et de sensibilité. Si nous ne faisons pas valoir cette excellence, nous allons la perdre. Il est essentiel d'enrichir notre patrimoine naturel et de véhiculer les valeurs de notre société par l'enseignement postsecondaire.

Jetons un coup d'oeil sur le village planétaire, sur la scène internationale et comparons notre niveau de compétence et de productivité à celui des Américains, des Européens et des Japonais. Dans chaque cas, la comparaison n'est pas avantageuse pour nous. Si nous voulons qu'elle le soit, il nous faut investir dans l'enseignement ainsi que dans la recherche et le développement afin de devenir concurrentiels sur la scène internationale. Permettez-moi de décrire ici la situation que se préparent les Américains pour ne pas avoir su investir davantage de ressources et d'argent dans l'enseignement.

Dans les grandes villes américaines, 8 p. 100 de ceux qui entrent sur le marché du travail sont à toutes fins pratiques des illettrés. Ils lisent moins bien que des écoliers de cinquième année. Nous ne pouvons pas nous permettre cela au Canada. Le jeune américain de 17 ans apprend en moyenne la moitié moins de mathématiques que son homologue japonais. Compte tenu de sa supériorité scientifique et mathématique, il n'est pas étonnant que le Japon produise deux fois plus d'ingénieurs par habitant que les États-Unis et qu'ayant deux fois plus d'ingénieurs, les Japonais fabriquent de meilleurs produits.

Aux États-Unis, les résultats des tests que subissent les finissants du secondaire inscrits au collège et les finissants du collège qui entrent à l'université ont baissé de 10 p. 100 au cours des 15 dernières années. Il est triste de constater que nous les imitons. Les États-Unis ont déjà possédé une main d'oeuvre aussi instruite que celle des pays les plus avancés, mais ce n'est plus le cas. L'Allemagne de l'Ouest, le Japon et bien d'autres pays plus petits les dépassent de beaucoup parce qu'ils concentrent leurs énergies sur l'éducation. Au Canada, la situation n'est pas encore aussi tragique qu'aux États-Unis.

Pour toutes ces raisons, j'incite le gouvernement à repenser ce projet de loi et à lui consacrer plus de réflexion, et d'étude, à consulter davantage. Nous voulons que nos jeunes soient les meilleurs, les plus brillants. Nous voulons leur donner les meilleures chances possibles. Les réductions des paiements de transfert prévues dans ce projet de loi se traduiront par une diminution des fonds consacrés à l'éducation. Les provinces

s'attendaient à recevoir du gouvernement fédéral une augmentation de 8 p. 100 en argent et en points fiscaux. Elles recevront seulement 6 p. 100. C'est moins que prévu. Telle est la réalité.

Ma collègue du Nouveau parti démocratique, qui a déjà été présidente de l'Université Simon Fraser, a traité avec beaucoup de sérieux, de l'histoire de l'enseignement postsecondaire. Je n'en parlerai donc pas. Depuis des années, les gouvernements fédéral et provinciaux ont réduit les fonds affectés à l'enseignement postsecondaire. Il est temps que cela cesse. Trop, c'est trop. Les conséquences d'une diminution de la qualité de la formation universitaire seraient trop graves.

● (1510)

En 1986-1987, le Québec recevra 82.3 millions de dollars de moins en paiements de transfert, 174.9 millions en 1987-1988, 277.2 millions en 1988-1989, 389 millions en 1989-1990 et 512 millions en 1990-1991. Si cela continue comme le prévoit le projet de loi, le Québec perdra 647.6 millions en 1991. La somme totale perdue au cours de ces six années pour l'enseignement postsecondaire et les soins médicaux dépassera 2 millions de dollars. Comment diable un ministre provincial des Finances ou un premier ministre peuvent-ils remplir leurs engagements envers l'ensemble des citoyens et, en particulier, les jeunes? Je voudrais bien le savoir. La députée de Gatineau (M^{me} Mailly) semble mieux renseignée que le premier ministre du Québec et son ministre des Finances. Elle devrait offrir ses services à la province à titre de consultante. Elle prétend que le Québec ne subira pas de contrecoups, que le ministre des Finances, M. Lévesque, étant libéral, il exagère les conséquences de cette mesure. C'est ignoble de parler ainsi.

En 1991-1992, les provinces auront subi un manque à gagner de 8 milliards de dollars en raison des compressions budgétaires du gouvernement. Les conservateurs refusent de parler de réduction. Or, si l'on touche 8 milliards de moins que prévu, il s'agit bel et bien d'une réduction même si on s'obstine à parler d'une diminution de la hausse.

De quelle manière les provinces vont-elles compenser cette perte? Vont-elles réduire le nombre de lits d'hôpital, les services d'urgence ou les soins aux personnes âgées? Vont-elles compresser les programmes de recherche sur le cancer? Devront-elles fermer des hôpitaux? Obligeront-elles les personnes âgées et les handicapés à payer un ticket modérateur? Vont-elles fermer des universités, y réduire le nombre de départements, mettre un terme à la recherche universitaire dans la technologie de pointe, qui nous est indispensable pour atteindre l'excellence? Vont-elles fermer des facultés de médecine, d'art dentaire et d'architecture? L'Université de Toronto vient justement d'abolir son école d'architecture. S'en prendra-t-on, dans nos universités, aux départements d'informatique et de technologie de pointe? Faudra-t-il supprimer de bons programmes de recherche? Les frais de scolarité vont-ils augmenter? Devrions-nous éliminer les bourses d'études? Bien entendu, nous n'avons pas à nous préoccuper de l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres provinces atlantiques, puisqu'elles ne figurent plus sur les cartes des conservateurs. Cela nous laisse un peu plus d'argent à dépenser. Quelle merveilleuse façon d'économiser. Voyons ce qu'en pen-